

**Syndicat Intercommunal  
du Service Public de l'Eau  
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
du 25 octobre 2022**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le vingt-cinq octobre deux-mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

**Date de la convocation :** 10 octobre 2022

**Date de l'affichage :** 10 octobre 2022

**Nombre de membres en exercice :** 19

**Nombre de membres présents :** 16

**Etaient présents :** PASCAL Florent, TOUREL Jean-Luc, ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, DOLADILLE Monique, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

**Etaient excusés :** PRADIER Éric, AUBERT Julien, FAUCUIT Georges (pouvoir à Jean-Marc MICHEL)

**Participaient à la réunion :** Hervé DEWEZ RICHON, Anthony VAÏSSET

Secrétaire de séance : Jean-Claude MERCIER

**Objet : Décision modificative n°1  
CS202210007**

Le Président informe que suite au remplacement du standard téléphonique du SISPEC, nous devons constituer un dépôt de garantie pour le matériel pour la durée de l'engagement soit 5 ans. Ce dépôt se fait sur l'article 275, non alimenté au BP 2022.

Mr MICHEL demande à Mr DEWEZ RICHON de présenter la décision modificative n°1

Crédits ouverts		
Imputation	Nature	Montant
27/275/OPFI	Dépôts et cautionnement versés	2000 €

  

Crédits réduits		
Imputation	Nature	Montant
21/21531/OPNI	Réseaux adduction d'eau	1500 €
21/21532/OPNI	Réseaux d'assainissement	500 €

Le Comité Syndical, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la décision modificative telle que présentée

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme à Les Vans

Le Président,  
Jean-Marc MICHEL.

